

Compte-rendu du conseil d'école du 13 février 2018
(18 h 15)

Etaient présents :

Représentants de parents d'élèves : Mmes Perchaud, Davaze, Pontillon, Emery, Boiton, Chauvat, Florentin, Messieurs Maitre, Clairand, Riaudet

Enseignantes : Mmes Drieux, Gorgeon, Guillemain, Rollin et Baudin

Municipalité : M. Robert Guéniau (adjoint municipal)

DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale): M. Antoine Compin

Conviés mais excusés : M. Musson, Inspecteur de l'Education Nationale, M. Foulatier (maire de Velles)

1. L'école a accueilli Mme PEDRETTI Nadia, **AESH** (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) auprès d'un enfant.

2. **Bilan fête de Noël :**

On compte environ 700 € de bénéfices sans fête de Noël (contre 1134,00 € l'année précédente).

Les grilles de loto se sont très bien vendues. Le prix des bouteilles de Champagne et des ballotins de chocolat augmentant, il a été privilégié de baisser le grammage des boîtes de chocolat (500g à 375g) et de guetter des bouteilles de qualité en promotion, au lieu d'augmenter le coût de la case.

3. **Nouvelle initiative :**

L'année dernière, des boîtes « à bazar » ont été vendues par classe pour financer les sorties scolaires.

Après vote des représentants de parents, ce seront des glacières qui seront proposées (une par classe) à la vente au prix de **6,50 euros** l'unité.

4. **Travaux dans l'école :**

Il a été récupéré du mobilier (3 grands tableaux blancs, deux fauteuils de bureau, deux tables) pour une modique somme.

La municipalité est remerciée pour les réparations effectuées sur la chaudière suite à une panne.

5. **Concertations et votes pour les rythmes scolaires pour l'année scolaire 2018/2019 :**

Une consultation par vote a été faite pour solliciter l'avis des parents de tous les enfants de l'école, voici les résultats :

Nombres d'inscrits	152	100 %
Nombres de votants	121	79.60 %
Bulletins pour 4 jours ½	17	14 %
Bulletins pour 4 jours	103	85.12 %
Bulletins nuls	1	0.8 %

Au conseil municipal, il a été voté officiellement l'arrêt des nouvelles activités scolaires ainsi que la semaine à 4 jours.

Au conseil d'école : cinq représentants de parents titulaires, un représentant de la municipalité + un conseiller municipal, la directrice, quatre enseignantes titulaires d'une classe, le DDEN ont voté pour la semaine de 4 jours.

Au dépouillement, on note les résultats suivants :

- 0 vote pour la semaine à 4 jours ½
- 13 votes pour la semaine à 4 jours

Donc, il a été voté le retour à la semaine de 4 jours. Au niveau des horaires, il est envisagé de garder un temps scolaire de 3h15 le matin : 9h - 12h15 et 13h45 - 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi (avec une pause méridienne obligatoire d'1h30).

Les résultats de ce vote remonteront à l'inspection académique.

6. **Coopérative scolaire :**

Les comptes ont été arrêtés en février 2018 avec un solde créditeur de **4 270 euros** environ.

Il a été acheté un ordinateur portable pour le nouveau vidéoprojecteur et un disque dur pour le bureau.

Un grand merci à nos boulangers de Velles, M. et Mme NORAIS, pour leur initiative :

« 1 € donné à l'école sur chaque galette des rois » qui a permis de récolter 70 € pour la coopérative scolaire.

7. **Projet d'école :**

Actuellement, toutes les classes travaillent chacune sur la confection de leur motif en mosaïque qui sera mis sur la façade de leur classe respective.

Des lectures d'album sur les émotions ont été faites dans les classes de cycle 2.

Actuellement, des ateliers philosophiques sont mis en place par un membre du réseau d'aide dans une des classes avec pour objectif de travailler sur la cohésion et la sérénité au sein du groupe, de développer des attitudes de solidarité, d'attention de l'autre et de tolérance.

8. Événements :

- ❑ Les élèves de CE2/CM1/CM2 participent au **concours d'orthographe (OCCE), à Défidocs (CM2) et au Rallye mathématiques (UDDENI)**, au **concours d'affiches contre le harcèlement** (plusieurs affiches ont été réalisées par les CM2 et deux affiches ont été sélectionnées) et **Escapages (liaison avec les sixièmes du collège Lafayette)** pour les CM2;
- ❑ **Piscine** : le cycle piscine pour les GS/CP/CE1 débute **le lundi 09 avril** (14H00 à 14h40) ;
- ❑ **Sécurité routière** à l'école **le vendredi 6 avril** pour les CM2 ;
- ❑ **P'tit Braquet** le jeudi 14 juin pour les CM1/CM2 ;
- ❑ **Sortie de fin d'année au Château de Chambord** pour les CE2/CM1/CM2.

9. Questions diverses =

Dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, l'article 65 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école prévoit dans tous les établissements d'enseignement, un espace à l'usage des parents et de leurs délégués.

Le DASEN de l'Indre et l'UDAF 36 souhaitent établir un état des lieux de l'existant auprès des établissements scolaires du département afin d'étudier la possibilité de mettre en place des « Espaces Parents ».

Un « Espace Parents » c'est :

- Un lieu d'écoute, d'échange et de partage sur les situations vécues au sein de l'école ou liées à l'éducation au sens large ;
- Un lieu d'information pour les parents d'élèves ;
- Les espaces donnent une place à part entière aux parents d'élèves en les impliquant dans les projets d'école ;
- Des actions collectives pourront y être proposées.

Les deux trombinoscopes (représentants délégués de parents d'élèves et les représentants délégués des élèves) ont été affichés.

BLOG : <http://ec-velles.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/>;

10. Questions diverses :

Les parents délégués abordent **les sujets suivants** :

➤ Problème des nids de poule sur le parking suite aux travaux de la salle des fêtes : la municipalité répond qu'elle les a rebouchés la semaine dernière.

➤ Le sujet de la cantine : ils proposent un échange avec les acteurs de la cantine pour parler des problèmes qu'ils rencontrent afin de les aider.

M.Riaudet, un parent délégué, a été désigné pour intégrer la commission municipale cantine (à la demande de la municipalité).

➤ Certains parents ne savaient pas que la mairie mettait en place un service minimum en cas de grève des enseignants : cela sera communiqué à l'entrée de l'école la prochaine fois.

➤ Certains parents demandent des précisions sur l'augmentation du prix de la cantine : la municipalité répond que le coût des denrées alimentaires a augmenté et ajoute que celle-ci participe déjà à la différence entre le prix réel et le tarif appliqué.

➤ Mme Pontillon (parents délégués) commente le compte-rendu réalisé lors de la rencontre entre M. GACHET (DASEN : directeur académique des services de l'éducation nationale) et la délégation désignée pour le rencontrer lors de la manifestation du jeudi 8 février (suite à la grève pour la suppression d'une classe à l'école). L'argumentation principale fournie par le directeur académique s'est appuyée sur les 430 élèves en moins dans l'Indre dans le premier degré.

RAPPEL = les vacances de Pâques ont été modifiées : **du mercredi midi 25 avril au lundi 14 mai au matin.**

Séance levée à 19h30.